

# IMMIGRATION : EXCEPTION, POSSIBILITÉ, NÉCESSITÉ ?

Dans le cadre des Ostensions de la fraternité, une table-ronde a été organisée par le Conseil Diocésain de la Solidarité en partenariat avec JRS (Jesuit Refugees Service) le vendredi 10 novembre dernier. Elle a rassemblé une soixantaine de personnes venues écouter les témoignages et échanger avec Véronique Albanel, présidente de JRS France, professeure de philosophie à Sciences Po Paris et au Centre Sèvres, Gilles Gracineau, prêtre du Prado en retraite à Faux la Montagne, Marie-Dominique Cassin et Nelly Morard, religieuses, et Jeanie Duteil, représentant un groupe de famille d'accueil JRS à Verneuil sur Vienne, en présence de Mgr Bozo. La soirée se situait à la fin d'une semaine où la question de l'immigration était au cœur de l'actualité (examen d'un nouveau projet de loi au Sénat ; déclaration des Evêques à l'issue de leur assemblée plénière ; soirée-débat animée sur France 2).

Plusieurs questions importantes ont été abordées : les joies et difficultés de la rencontre et de l'accueil ; l'appréhension dans le respect mutuel des différences culturelles ; nos peurs multiples, notamment celle du « grand remplacement » ; les souffrances des migrants ; le travail en profondeur nécessaire pour penser une politique migratoire et réussir l'intégration, d'une part, éviter de cliver la société française d'autre part.

*Voici ci-dessous quelques constats forts faits par les participants :*

## **Véronique Albanel**

L'accueil est un chemin de conversion de nos peurs. Un chemin de joie (...)

Plus que d'une nécessité, l'accueil des migrants relève d'une responsabilité collective, dans laquelle nous avons un devoir de discernement, de prévoyance, de vigilance, de prudence.

Un accueil cadré par une association comme JRS, offre toujours des gages supplémentaires de réussite.

## **Marie-Dominique Cassin**

Les 40 accueils que nous avons assurés depuis 2016 nous ont permis de souder notre communauté, d'être plus attentives à l'actualité.

« Vous êtes notre famille de France »

Quelle joie de fêter avec des réfugiés leurs premiers papiers, leur premier logement, leur premier travail !

## **Gilles Gracineau**

Pour le disciple du Christ, lui qui a pris chair de notre chair par le chemin de la crèche et de la croix, l'accueil de l'étranger fait partie de son être. Il fait partie de l'être d'une communauté qui est son corps.

L'hospitalité, même si elle n'est pas comprise par tout le monde, n'est pas une exception sur notre territoire où les maçons de la Creuse étaient des étrangers à Paris ou Lyon, ni une exception sur notre territoire, terre d'accueil au temps des réfugiés de la dernière guerre. C'est une fidélité commune à une histoire. L'hospitalité est une possibilité pour croître ensemble par une hospitalité mutuelle entre accueillants et migrants. L'hospitalité est une nécessité politique d'accueil avisé assurément, qui nécessite l'hospitalité d'un cœur hospitalier pour réussir la fraternité par l'intérieur.

### **Jouanny Duteil**

L'accueil nous a permis d'avoir un projet commun à plusieurs familles dans le village.

Quand la barrière de la langue est un obstacle, des activités simples, jardiner, cuisiner, jouer avec les enfants, danser permettent d'échanger et de partager de beaux moments.

### **Mgr Pierre-Antoine Bozo**

Notre devoir est de travailler davantage la question des migrations, de concilier une qualité d'accueil et une réflexion exigeante.

### **Jouanny Duteil**

L'accueil nous a permis d'avoir un projet commun à plusieurs familles dans le village.

Quand la barrière de la langue est un obstacle, des activités simples, jardiner, cuisiner, jouer avec les enfants, danser permettent d'échanger et de partager de beaux moments.

### **Pour aller plus loin, un livre exigeant mais passionnant de Véronique Albanel** (2018- Editions de l'Atelier)

La peur s'installe en Europe. L'exil vers le Vieux Continent de millions de personnes fuyant la guerre, les régimes dictatoriaux, le réchauffement climatique ou la misère, occupe les débats. Les réflexes de repli sur soi et les égoïsmes nationaux l'emportent. La hantise d'un "grand remplacement" des Occidentaux, par des peuples qui imposeraient la loi de l'islam à nos sociétés, gagne les esprits. Les lois successives rangent l'hospitalité au rayon des "bons sentiments" qu'il serait irréaliste de mettre en pratique. La fraternité, l'un des trois principes de la République, serait devenue dangereuse. Philosophe et théologienne, Véronique Albanel analyse méthodiquement la tentation idéologique qui guette la plupart des États européens dans leur politique vis-à-vis des migrants. Une attitude qui prépare en fait un véritable effondrement moral. Il existe pourtant une autre voie, celle de l'hospitalité et de la rencontre. Par-delà ses difficultés, elle est une chance pour sortir de la peur et retrouver la fraternité trop longtemps bafouée.



## LA DÉCLARATION DES EVÊQUES DE FRANCE (MERCREDI 8 NOVEMBRE) :

Les 22 et 23 septembre, Marseille et la France accueillaient le pape François venu clore les rencontres méditerranéennes. Nous avons entendu dans ses paroles un vibrant appel à relever les défis migratoires : « Nous sommes à un carrefour de civilisation. Ou bien la culture de l'humanité et de la fraternité, ou la culture de l'indifférence ». Il a souligné également que « le phénomène migratoire n'est pas tant une urgence momentanée, mais un fait de notre temps qui doit être traité avec une sage prévoyance, avec une responsabilité européenne capable de faire face aux difficultés objectives. (...). Ceux qui se réfugient chez nous ne doivent pas être considérés comme un fardeau à porter. Si nous les considérons comme des frères, ils nous apparaîtront surtout comme des dons ». C'est dans cet esprit, pensons-nous, que notre pays devrait mener à bien la réforme du cadre juridique sur l'immigration et l'asile. Dans ce débat qui s'ouvre les évêques de France réunis à Lourdes souhaitent partager quelques points d'attention :

- *Il importe, particulièrement dans le contexte actuel, de résister à la tentation de réduire les questions migratoires à des enjeux sécuritaires, de terrorisme ou de délinquance. Ne regardons pas ceux qui cherchent à rejoindre notre sol comme une menace pour nous, ni ceux qui s'y maintiennent, même dans des conditions irrégulières, comme des délinquants. Considérons la dignité des personnes migrantes, leurs talents et leurs souffrances.*
- *Dans le traitement des personnes en situation irrégulière, le principe énoncé déjà par le pape Jean-Paul II est toujours actuel : « Un effort doit être en particulier effectué en faveur de ceux qui, après un long séjour, se sont établis de façon telle dans la société locale qu'un retour au pays d'origine équivaldrait à une forme d'émigration en sens inverse, ayant de graves conséquences, en particulier pour leurs enfants ». Une attention particulière doit être portée à la protection et aux droits de ceux qui contribuent déjà par leur travail à la bonne marche de notre pays, particulièrement dans les métiers qui manquent de main d'œuvre.*
- *Il est du devoir des responsables politiques de protéger et d'assurer la sécurité de chaque citoyen. Pour autant, les mesures d'éloignement des personnes étrangères considérées comme une menace pour l'ordre public ne peuvent s'exercer que dans le respect des droits humains selon les normes et procédures internationales ratifiées par notre pays.*
- *Notre pleine responsabilité en matière migratoire se trouve autant dans les conditions d'accueil de personnes qui souhaitent émigrer sur notre sol que dans notre contribution aux efforts de coopération et de justice sociale qui permettent aux personnes de rester dignement dans leur pays. Il serait inutile de réformer les règles en matière d'asile et d'immigration dans les pays d'arrivée sans un effort accru de coopération avec les pays de départ. Il s'agit d'assurer à toute personne le droit de ne pas migrer.*

Nous entendons et comprenons les inquiétudes voire les angoisses que cristallisent les questions migratoires complexes face à la résurgence des guerres, des tensions identitaires, des crises sociales provoquées par les injustices comme par les dérèglements économiques et climatiques. Et nous rappelons cet enseignement de l'Église que « l'immigré est tenu de respecter avec reconnaissance le patrimoine matériel et spirituel de son pays d'accueil, d'obéir à ses lois et de contribuer à ses charges » [catéchisme de l'Église catholique, § 2241]. Gardons en mémoire les nombreuses situations d'accueil et d'intégration réussies qui ont enrichies notre pays depuis de nombreuses années. Aujourd'hui encore, nous avons confiance dans les ressources de fraternité qui irriguent la société française.